

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 26 Avril 1898

## NOUVELLES LOCALES

Le Prince a écrit la lettre suivante à S. M. la Reine Régente d'Espagne :

Monaco, le 6 avril 1898.

A Sa Majesté la Reine Régente d'Espagne.

Madame,

Au moment où Votre Majesté subit les émotions les plus douloureuses, je Lui apporte les sentiments d'un marin élevé sous le pavillon espagnol.

La noblesse et la dignité que l'Espagne montre dans une crise aussi grave réveillent mon souvenir d'un passé que je suis fier d'avoir consacré au service de Votre pays, et je viens dire à Votre Majesté que si mon devoir actuel ne me retenait pas, je serais déjà auprès d'Elle pour solliciter un poste dans la défense de Son droit le plus respectable.

Je suis devenu capitaine de vaisseau dans Votre marine, Madame, et j'ai toujours reçu un accueil affectueux des Espagnols; permettez-moi, à ce titre, et puisque je ne puis vous amener une escadre, de contribuer pour une somme de dix mille francs au mouvement glorieux dans lequel tous les cœurs si patriotiques de l'Espagne viennent de se réunir.

Il me semble que les formidables moyens de combat créés depuis un quart de siècle avec la ruine des nations européennes trouveraient aujourd'hui un emploi légitime dans la défense d'une cause intéressant l'avenir même de l'Europe; mais, comme on assiste partout à l'accomplissement d'œuvres qui révèlent la faiblesse et l'impuissance de notre civilisation hâtive et souvent ironique, l'Espagne ne devra peut-être compter que sur sa propre valeur.

Aussi, je donne à ma conscience une satisfaction très franche en rappelant aux Espagnols que je ne suis ni ingrat, ni oublieux.

Je vous prie, Madame, de recevoir l'expression des sentiments respectueux avec lesquels je suis, de Votre Majesté,

le dévoué serviteur et cousin,

Signé : ALBERT.

Un élégant public se pressait samedi dans la jolie salle de spectacle du Palais des Beaux-Arts, pour la Conférence de M. Eugène Morand et l'audition redemandée des mélodies de M. Isidore de Lara.

S. A. S. Madame la Princesse et Mademoiselle de Richelieu assistaient à cette intéressante et artistique séance.

M. Morand, dans sa causerie pleine d'esprit et de poésie, et M. de Lara, dans ses charmantes compositions, ont obtenu un nouvel et éclatant succès.

Le grand concours d'escrime, donné au profit des pauvres, vendredi soir au Casino, a répondu aux espérances que faisait concevoir le programme.

M. Edmond Dollfus présidait cette belle fête des armes, MM. le Colonel Comte de Christen, Georges Bornier, Albert Gautier, Barrabant, Dufour, Laroze, Capitaine Mollat et Capitaine de Cassagnac, composaient le jury.

M. Joseph Renaud, un fervent de l'épée, a ouvert la soirée par une brillante conférence sur l'escrime et ses origines.

Les divers engagements qui ont suivi ont mis en relief les qualités des tireurs, tous maîtres réputés; assauts d'épée, de sabre et de boxe ont vivement intéressé les assistants, aussi les applaudissements ont-ils été fréquents et nourris. Une bonne part en revient à M. Dollfus et à M. Gautier, pour l'excellente tenue et la bonne organisation de ce concours.

Le pèlerinage de la Paroisse de la Cathédrale, dimanche dernier, au sanctuaire de N. D. de Laghet, s'est accompli avec le cérémonial accoutumé. Près de 300 pèlerins y ont pris part.

Les ouvriers travaillant au nouveau chemin du cimetière ont trouvé une pièce de quatre deniers en cuivre du Prince Antoine I<sup>er</sup>, au revers de sainte Devote, de 1720, qui a été remise à M. le Conservateur des Archives du Palais.

M<sup>me</sup> Griois a bien voulu nous communiquer cinq pièces de monnaie mises au jour dans les jardins de la villa Auguste, et dont la présence dans la terre se rattache à l'histoire de la Principauté; ce sont :

1° Un moyen bronze de l'empire romain, trop fruste pour être déterminé;

2° Une petite monnaie de cuivre, portant, au droit, une croix évidée et fleuronée avec la légende : SALVS. MVNDI, entourée d'un grènetis. Au revers les armes d'Espagne avec l'écusson de France aux trois fleurs de lis en cœur. La présence de cet emblème dénote une date postérieure à 1700. Légende indéchiffable;

3° Une pièce de cuivre de deux gros d'Honoré II. Le buste à droite est trop fruste pour qu'il soit possible d'en distinguer les traits ni les insignes. La légende est également fort endommagée. Cependant nous parvenons à lire : HONOR. II. PRINC. MON...; au revers, sainte Devote debout, la main droite levée, séparant en deux la date 16-40. Légende : TV. NOS. AB. HOSTE. PROTEGE. Cette monnaie est une de celles qui ont été émises vers la fin du protectorat espagnol et dont parle le curé Pachiero (1).

4° Une petite pièce de billon du duché de Savoie (Cavalotto), du diamètre de 0,02, cheval galopant à droite, la tête tournée à gauche. Dans le champ, entre les jambes du cheval V (Vercell). Légende :... (Carlo Emmanuele) DVX. SAB audia... Exergue : 1630. Au revers, l'écusson de Savoie, alésé du bas et surmonté de la couronne ducale. Légende : ...ATA. PATR... LIBERTATI...

5° Un liard de France fruste.

(1) V. Monnaies et médailles de Monaco, par C. Jolivot.

## CHEMINS DE FER P. L. M.

A partir du 1<sup>er</sup> mai, les trains express ci-après désignés seront supprimés :

Entre Monte Carlo et Cannes

N° 310; dép. de Monte Carlo à 11 h. 36, matin, de Monaco à 11 h. 41.

N° 372; dép. de Monte Carlo à 10 h. 45, soir, de Monaco à 10 h. 50.

Entre Monte Carlo et Nice

N° 328; dép. de Monte Carlo à 2 h. 34, soir, de Monaco à 2 h. 39.

Entre Nice et Monte Carlo

N° 319; Arrivée à Monaco à 11 h. 09, matin, à Monte Carlo à 11 h. 14.

N° 339; arrivée à Monaco à 2 h. 14, soir, à Monte Carlo à 2 h. 19.

N° 373; arrivée à Monaco à 8 h. 10, soir, à Monte Carlo à 8 h. 15.

Le Sport Vélocipédique Monégasque a reçu dimanche la visite annuelle du Vélo-Sport Grassois. Nos vélocemen, au nombre de 60, en uniforme et musique en tête, s'étaient, dès le matin, rendus au devant des cyclistes de Grasse, qu'ils ont rencontrés au pont de Saint-Laurent d'Eze. Après les premiers compliments de bienvenue, les deux Sociétés ont fait leur entrée dans la Principauté dans un ordre parfait.

Un vin d'honneur a été offert par le Sport Vélocipédique Monégasque à la Société Grassoise, au Cercle de l'Avenue de la Gare. Des toasts ont été échangés entre les deux présidents : MM. Gallrand et Issert.

Les membres du V. S. G. ont ensuite déjeuné à l'hôtel de la Paix où les sociétaires du S. V. M. ont été conviés à prendre le café.

Les vélocipédistes grassois se sont rendus ensuite, par le chemin de fer à crémaillère, à la Turbie, d'où ils sont retournés en machine, à Nice et à Grasse.

Avant-hier a commencé la fête de bienfaisance organisée dans le terrain Radziwill par la Société de gymnastique l'Etoile de Monaco.

L'emplacement de la fête était orné avec beaucoup de goût; des baraques de jeux de toutes sortes entouraient la salle où avaient lieu les exercices et où se tenait le bal.

La kermesse, le bal d'enfants, la soirée dansante ont été très réussis, et la foule qui avait répondu à l'appel de l'Etoile, nous permet d'augurer un succès égal pour le deuxième jour, dimanche prochain.

Les abonnés de la salle Saint-Michel, dirigée par M. César Barli, ont donné dimanche un assaut d'armes au Théâtre des Variétés.

M. le Colonel Comte de Christen avait bien voulu présider le jury qui se composait de MM. le Comte Gastaldi, maire de Monaco; M. Belon, Commandant des carabiniers; le Capitaine Bandin, des sapeurs pompiers; le Comte d'Adhémar de Lantagnac, Lieutenant aux gardes. Dans l'assistance, de nombreuses notabilités de la Principauté.

La Estudiantina Monégasque prêtait son artistique concours à la fête.

Voici les résultats des différents assauts :

1° *Fleuret* : MM. Violet (1) et Payron (7), amateur.

2° *Fleuret* : MM. Louis Médecin (3) et Gustave Grange (9).

3° *Épée de combat* : MM. Barli César, professeur et Lacaille, professeur, chacun (11).

4° *Fleuret* : MM. Prate, professeur (1) et Emile Grange, amateur (6)

5° *Fleuret* : MM. Camatte (4) et César Barli (3).

6° *Fleuret* : MM. Barelli (4) et Payron (3) amateurs.

7° *Épée de combat* : MM. Ernest Vincent et Eugène Marquet, chacun (2).

8° *Fleuret* : MM. Camatte et Eugène Marquet, chacun (2).

9° *Sabre* : M. Prate, (1), contre M. Palma, (5), tous deux professeurs renommés. Séance particulièrement intéressante par suite de la valeur de ces deux maîtres de l'escrime.

Les habiles tireurs ont été longuement applaudis.

Un banquet a réuni les tireurs et leurs invités à l'Hôtel de la Paix, à la Condamine. Divers toasts ont été portés à la prospérité de la salle Saint-Michel.

Condammations prononcées par le Tribunal Supérieur dans ses audiences correctionnelles de la semaine dernière :

Le 19 avril : Emile-Ernest Riffard, 18 ans, sans profession, demeurant à Nantes, 50 fr. d'amende pour port d'arme prohibée;

Le 21 avril : Thérèse-Rosalinde Mari, 47 ans, portier d'hôtel à Monaco, 5 fr. d'amende pour introduction de viande en fraude;

Jean-Baptiste Palmero, 45 ans, propriétaire à Monaco, pour édification d'une construction sans autorisation, 10 fr. d'amende; le Tribunal a ordonné, en outre, la démolition de la construction;

Félix Becco, dit Firi, 30 ans, cocher à Monaco, 16 fr. d'amende, 25 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile, pour coups et blessures volontaires;

Jean Venturino, 46 ans, cordonnier, sans domicile fixe, 15 mois de prison pour vol;

Joseph Vandagnotti, 22 ans, peintre à Monaco, 4 mois de prison pour coups et blessures volontaires;

Jean-Baptiste-Frédéric Rugia, 46 ans, colporteur, demeurant à Nice, un mois de prison et 25 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et colportage sans autorisation;

André Fanfoni, 48 ans, terrassier à Monaco, 8 jours de prison pour coups et blessures volontaires;

Jean Chiotti, 31 ans, domestique à Monaco, opposition à un jugement de défaut du 10 mars 1898, pour coups et blessures; peine réduite à 30 fr. d'amende. Les dommages-intérêts sont maintenus à 100 francs;

Barthélemy Campora, 46 ans, négociant à Monaco, 5 ans de réclusion par contumace, pour banqueroute frauduleuse;

Joseph Amalberti, 41 ans, terrassier à Monaco, 6 jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Les dernières représentations théâtrales obtiennent avec *Mam'zelle Carabin* un très franc succès de gaieté. Cette opérette amusante de M. Fabrice Carré, et la musique aimable de M. E. Pessard, ont rallié tous les suffrages.

On n'a que des éloges à adresser à M<sup>me</sup> Simon-Girard, absolument charmante dans le rôle d'Olga, et à M<sup>me</sup> Varin, Piccaluga, MM. Jannin, Baudhuin, Piccaluga *e tutti quanti*.

Ce soir, deuxième et dernière de *Mam'zelle Carabin*.

Demain mercredi, à 9 heures du soir, la Société *Estudiantina Monégasque* donnera, sous la présidence de S. A. S. Madame la Princesse Alice, une grande soirée artistique et théâtrale, au théâtre des Variétés, en l'honneur de ses membres honoraires, et avec le gracieux concours de M<sup>lles</sup> J. Ludtmann et Couarrazze et MM. Bellinzona, A. Torelli, pianiste, etc.

Entre autres morceaux, le programme comprend la première audition d'une sérénade: *Rêves d'Or*, dédiée par l'auteur, M. de Rocchi, à S. A. S. Madame la Princesse de Monaco.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Jeudi 28 Avril 1898, à 2 h. et demie

VINGT ET UNIÈME ET DERNIER

## CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours des Chœurs du Théâtre (Chef: M. S. LAZZARI)

*Symphonie en do majeur*..... Schumann.

A. Sostenuo assai, un poco vivace, allegro ma non troppo — B. Scherzo, allegro vivace — C. Adagio espressivo — D. Allegro molto vivace.

*Mort et Transfiguration*, poème symphonique.. R. Strauss.

*Siegfried Idyll*..... Wagner.

A. *Ave Maria*..... G. P. da Palestrina.

Par les chœurs.

B. *Les Bohémiens* (Zigeunerleben)..... Schumann.

Chœur et orchestre.

*Marche Jubilaire* (demandée)..... Léon Jehin.

Jeudi 5 Mai, 22<sup>e</sup> Concert Classique, supplémentaire

## CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — M. Travedy, inspecteur des postes et télégraphes à Nîmes, est nommé en la même qualité à Nice, en remplacement de M. Félix de Sigaldi, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et qui va, dit-on, se fixer dans sa propriété de Saint-Roman, à Monte Carlo.

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

On sait que le *Fram*, le navire blockhaus de l'expédition Nansen, commandé par le même capitaine, M. Sverdrup, va être utilisé de nouveau pour une expédition circumpolaire, c'est-à-dire la reconnaissance de la côte nord-ouest du Groënland, encore inexplorée. On est en train d'aménager le navire pour cette nouvelle campagne.

Mais les Russes, encouragés par l'exemple du *Fram*, qui résista si bien à la pression des glaces de la banquise, vont tenter mieux encore : savoir la découverte du pôle nord à travers la banquise, avec des navires brise-glace.

Il résulte, en effet, des observations de Nansen, que la glace polaire est, pendant le mois d'août, deux fois moins forte que la glace ordinaire, et même en octobre, elle n'a encore que trois mètres d'épaisseur au lieu de quatre.

D'autre part, des expériences entreprises sur le lac Michigan, ont permis de constater que deux navires brise-glace accouplés, produisent sur la couche glacée, une pression beaucoup plus forte que s'ils opéraient séparément.

Une commission de marins, présidée par l'amiral Makaroff, ayant été nommée à Saint-Petersbourg, pour examiner le projet de construction de navires brise-glace destinés à assurer la navigation en hiver sur la Baltique, étudie en ce moment la question. On commencerait par la construction de quatre grands navires de 8,000 à 10,000 tonnes, avec lesquels on pourrait briser une glace épaisse de 12 pieds (3<sup>m</sup> 60) en faisant deux nœuds (1854 mètres) à l'heure.

Une fois leur service d'hiver terminé, ces navires seraient employés pendant la belle saison à l'exploration du Spitzberg, et même on tenterait de pousser jusqu'au pôle.

Le seul obstacle serait qu'on rencontrât une terre avant d'arriver au pôle. Mais il n'est guère probable qu'il en existe une, puisque le *Fram* de Nansen, au 86<sup>e</sup> degré de latitude, trouvait 3,500 à 4,000 pieds de fond, profon-

deur qu'on ne trouve d'ordinaire qu'à de grandes distances des côtes.

\* \*

Tandis que les Russes s'inquiètent de forcer — ou de forer — la banquise, un ingénieur électricien anglais s'occupe de procurer aux explorateurs arctiques ou antarctiques ordinaires des moyens de signaux pour correspondre avec leur navire lorsqu'ils sont forcés de le quitter — comme il arrive par exemple à Nansen.

C'est par ballon captif que se feraient ces signaux. M. Eric Stuart a démontré la possibilité de son système à l'*Imperial Institute* de Londres au moyen d'un ballonnet d'environ 0<sup>m</sup> 40<sup>e</sup> de diamètre, relié à une batterie électrique. à l'intérieur du ballon dont le taffetas est choisi aussi transparent que possible sont disposées, l'une au-dessous de l'autre un certain nombre d'ampoules Edison à incandescence, auxquelles le courant est envoyé à l'aide de conducteurs souples. L'allumage alternatif des diverses lampes de ce groupe peut constituer un langage conventionnel. Quant à la portée lumineuse de ces signaux, M. Stuart affirme qu'à une hauteur de 300 mètres au-dessus du navire, avec des lampes d'une intensité suffisante et par une atmosphère pure, les signaux peuvent être aperçus à environ 150 kilomètres. En ce cas, en effet, ce phare improvisé pourrait rendre de réels services aux explorateurs.

On a déjà parlé du *cinémicrophonographe* expérimenté chez M. Eugène Percire, président de la Compagnie générale transatlantique et qui est destiné à devenir une des attractions de l'Exposition de 1900.

On sait que c'est une combinaison grandiose, imaginée par M. Jauber du cinématographe et du microphonographe Dussaud.

Le « cinémicrophonographe » Berthou-Jaubert-Dussaud se compose d'un cinématographe spécialement construit pour cet usage et dont l'arbre, mû par un moteur électrique, commande en même temps douze microphonographes,

Quand l'appareil « se charge » si l'on peut ainsi parler, c'est-à-dire quand il fonctionne comme enregistreur, s'il agit par exemple d'une scène chantée par un acteur sur le théâtre, le cinématographe photographie les poses, les gestes, tandis que les douze microphonographes disséminés sur tous les points où porte la voix gravent sur leur cylindres les sons correspondants du chant et de l'orchestre qui accompagne.

Pour la restitution de la scène mimée et chantée, le cinématographe déroule devant un écran, où ils se projettent, les gestes du personnage, tandis que les douze microphonographes, tournant synchroniquement, envoient les sons dans des récepteurs téléphoniques, placés de chaque côté du dossier du fauteuil de chaque spectateur, lequel les a ainsi à portée de l'oreille.

L'effet tient de la magie et sera bien plus surprenant encore quand les inventeurs seront parvenus à dissimuler complètement les récepteurs téléphoniques dans le dossier du siège, de manière que l'intéressé ne soupçonne même pas leur présence.

\* \*

Signalons en terminant une note que vient de faire paraître M. Sartiaux, ingénieur des services électriques de la Compagnie du Nord, sur le montage d'appareils électriques pour l'éclairage des voitures et fourgons de la Compagnie à laquelle il appartient.

Après avoir insisté sur la nécessité d'un bon éclairage qui permette de lire et d'écrire commodément dans les compartiments des wagons, M. Sartiaux expose les commodités à tout point de vue de l'éclairage électrique au moyen d'accumulateurs, qui fait disparaître les difficultés d'aération, d'allumage, d'extinction et d'entretien aussi bien que les risques d'incendie.

Déjà le réseau du Nord a adopté l'éclairage électrique pour ses wagons-bureaux de poste où il se fait un service important et minutieux et qui ont besoin par conséquent d'être bien éclairés.

Dans ces bureaux, les batteries d'accumulateurs sont formées respectivement de 16 éléments disposés deux à deux dans des paniers en osier. « Chaque élément est constitué par un vase en matière isolante et inattaquable aux acides, pouvant contenir 7, 9, 11 ou 13 places de 0<sup>m</sup> 10<sup>e</sup> sur 0<sup>m</sup> 20<sup>e</sup>. Les plaques négatives ont 6<sup>mm</sup> d'épaisseur et les plaques positives 7<sup>mm</sup> avec des poids respectifs

de 980 et de 1,500 grammes La capacité utile est de 10 ampères heures par kilogramme de plaque. Les accumulateurs sont disposés dans quatre coffres suspendus aux longerons, deux de chaque côté de la voiture. » Ils se chargent sans dépose, directement, et sur les voitures mêmes par canalisation le long des voies.

Les lampes employées sont de 25 volts et d'une intensité lumineuse de 6 à 10 bougies.

Il est certain que là est le progrès véritable. Car il est inadmissible que nous soyons en retard sur l'étranger à ce point de ne pas y voir clair en chemin de fer. Puisse la note de M. Sartiaux être lue et méditée par toutes les Compagnies françaises.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est bariolé d'affiches de toutes les couleurs. Le petit métier qui rapporte le plus en ce moment n'est pas, comme en temps normal, celui de ramasseur de bouts de cigares; c'est celui de colleur d'affiches. « On gagne largement sa vie à coller des blagues », nous disait hier un de ces spécialistes.

Ces auxiliaires indispensables de la politique font de véritables tours de force. Il faut surtout les voir évoluer place Clichy, autour de la statue élevée au maréchal Moncey, dont le socle est énorme. Comme il est très élevé, c'est à qui, chaque jour, placera un peu plus haut ses affiches, de sorte que ce piédestal, progressivement tapissé, peut donner, par une sorte d'étiage, la mesure toujours plus croissante de l'effervescence politique... Mais ceci n'est que banal, et le monument offre une innovation plus curieuse. Si on lève les yeux, on aperçoit, à quinze mètres de hauteur, le maréchal Moncey lui-même, tenant, au bout de son bras tendu, une sorte de pancarte qui se balance au vent et sur les deux faces de laquelle on lit le nom d'un candidat... Et c'est peut-être bien faire jouer la irrespectueusement au brave maréchal un rôle un peu trop personnel. Mais où la chose se corse d'amusante façon, c'est que le candidat qui bénéficie ainsi de cet usage abusif d'un monument public est précisément M. Roger Ballu, inspecteur des beaux-arts et des monuments!...

On va accuser le brave maréchal Moncey de faire de la candidature officielle.

Les imprimeurs sont radieux, les chiffonniers aussi.

×

Les Parisiens passent, d'ailleurs, indifférents devant cette littérature murale et multicolore. Ils se soucient fort peu des élections. Ils ont tout oublié, pour ne songer qu'à la guerre déclarée entre les Etats-Unis et l'Espagne. On a beaucoup de sympathie pour l'Espagne; mais cette sympathie est très platonique. Forain l'a résumée en un dessin piquant, où la France dit au Président de la République: « Envoyez des fleurs à la « reine d'Espagne... Ce serait très chic en ce moment. » La diplomatie européenne sera impuissante. Cette diplomatie, d'ailleurs, abandonne les grandes nations chaque fois qu'elles traversent une crise. La France en a fait l'épreuve en 1870. Les Etats-Unis veulent s'emparer de Cuba parce qu'ils y ont un intérêt commercial. Ils commettront cette spoliation, si l'admirable patriotisme du peuple espagnol ne lui fait pas faire des prodiges. La guerre sera, d'ailleurs, une guerre navale et qui peut ménager des surprises.

×

LL. MM. les reines de Hollande ont quitté Paris pour se rendre à Cannes, où elles passeront quelques jours chez la duchesse d'Albany, sœur de la reine régente. A la gare de Lyon, elles ont été reçues par le général Hagrou, M. Blondel, M. Hanotaux et M. Crozier. Leurs Majestés sont parties acclamées sur le quai par la colonie néerlandaise. M. le lieutenant de vaisseau Moreau, attaché militaire à l'Elysée, les accompagne dans leur voyage.

Leurs Majestés ont déjeuné à l'Elysée. M. Félix Faure portait la rosette de l'ordre du Lion néerlandais et M. Hanotaux était présent.

La reine Wilhelmine portait une toilette de satin blanc recouvert de tulle brodé de fleurs; au cou un rang de merveilleuses perles, et sur la tête un petit chapeau blanc orné de plumes blanches. Sur le côté gauche du corsage, Sa Majesté avait la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur, qu'elle avait reçue la veille du Président de la République. La reine régente était en robe de soie noire, avec la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur, qui lui avait été conférée il y a deux ans. M<sup>me</sup> Félix Faure portait une robe de foulard noir et blanc enrichie de dentelles, et M<sup>lle</sup> Lucie Faure une robe de soie aux reflets roses.

On a joué un air national particulier à la maison

d'Orange. Ce *Geuzenlied* (chant des Gueux) date de la guerre de l'indépendance. En voici deux strophes, traduites par Victor Wilder :

Flandre, aide-toi, Dieu t'aidera !  
Ta servitude il brisera,  
O peuple qu'on oppresse !  
La corde au cou t'étranglera,  
Si l'on ne se redresse !  
L'heure a sonné, tu dois choisir :  
Si tu veux vivre ou veux mourir !  
Veux-tu que l'on te venge ?  
Qu'attends-tu donc pour accourir  
Sous les drapeaux d'Orange !

Le texte poétique de ce *Geuzenlied* se trouve dans le *Chansonnier des Gueux*; le texte musical dans les *Souterliedekens*. Noté par M. Gevaert, ce chant est populaire en Belgique comme en Hollande.

A leur départ de Cannes, Leurs Majestés iront visiter le nord de l'Italie, notamment Florence. Puis elles iront passer une quinzaine de jours en Suisse, pour retourner enfin à La Haye dans les premiers jours du mois de juin.

×

La vie mondaine bat son plein et la mode lance des innovations. On vient de changer le papier à lettres. Pour être du dernier bateau, il faut déposer sa pensée sur un vélin qui est l'imitation parfaite de la toile. Bleu, gris ou écru, ce papier est de grand format et l'enveloppe, de forme allongée, se ferme en pointe. Comme timbrage, on fait, pour dame, le vrai médaillon à guirlande Louis XVI. Le chiffre et la couronne sont placés sur l'émail bleu-turquoise du médaillon. Sur le papier écru cela fait le plus heureux effet. Pour hommes on place le monogramme sur un losange en émail mauve entouré de chimères.

La soirée musicale de la comtesse de Greffulhe, que nous avons annoncée, a été particulièrement réussie. On a entendu, pour la première fois, une jeune élève du Conservatoire, M<sup>lle</sup> Mazarin, élève de Masson, dont la ravissante voix de soprano a été fort appréciée dans divers morceaux de musique classique.

Réception très brillante chez la princesse Mathilde. Très belle soirée musicale donnée par le duc de Massa, en son hôtel de la rue de la Boétie. Au programme, les œuvres du maître de la maison, interprétées par M<sup>me</sup> Rose Caron et Vaguet, de l'Opéra, accompagnées sur le violon et le violoncelle par MM. Bertheliet et Roux; l'orchestre sous la direction de Mangin.

Dans les salons de M<sup>me</sup> Albert Gillou a eu lieu la répétition générale de *Bric à Brac*, l'amusante revue dont la première représentation aura lieu mardi prochain, à 4 h. et demie, à la Bodinière. Gros succès pour les auteurs et les interprètes: M<sup>lle</sup> Diéterle, impayable en ingénue qui refuse la main d'un vieux richard pour épouser un rapin qu'elle aime; M<sup>lle</sup> Dangeville, en marchande de curiosités, épique, et M. Le Gallo, d'un comique irrésistible dans son rôle de camelot fin de siècle. Les couplets, tous plus jolis les uns que les autres, sont reliés par un dialogue alerte et pimpant.

Soirée très réussie chez la baronne de Léry. Dans la charmante salle de théâtre de la rue du Printemps on a entendu M. Brunière, de la Renaissance, M<sup>me</sup> Verteuil, de l'Odéon, ainsi que d'excellents artistes mondains. On a beaucoup applaudi M<sup>lle</sup> de Plœuc, caustique *di primo cartello* et peintre de talent, dont les toiles ont été reçues cette année au Salon. A côté d'elle, très vif succès pour M<sup>lle</sup> de Boisval, excellente cantatrice, danseuse exquise de menuets et, ce qui ne gêne rien, bachelière ès-lettres et licenciée en droit... sans avoir la prétention de plaider.

Matinée des plus réussies chez M<sup>me</sup> Harris Phelps. Notons également une première réception, début d'une brillante série, chez la comtesse de Spottiswood-Mackin. Et n'oublions pas que, dans un salon, on a pu discuter avec grand succès sur la meilleure façon d'administrer nos colonies par l'élément civil ou par l'élément militaire? La causerie chez M<sup>me</sup> Adam, entre MM. de Colombes, de Pourville, Lemire, Levasseur, colonel Perisiez, sur ce sujet, a été fort goûtée et fort applaudie. Et l'on dit que nous ne sommes pas sérieux. Convenons que nous pouvons l'être, surtout... quand on nous instruit en nous amusant.

Le Cercle des Capucines n'avait pas de prétentions aussi relevées en ouvrant ses salons à l'élite des actrices parisiennes et en donnant une soirée pour célibataires et pour maris voulant faire les garçons.

Au programme: un spirituel prologue en vers dit avec talent par l'auteur, M. Lainé, membre du cercle; *Première Escapade*, charmante pantomime en un acte de M. Jean Bernac, mimée par la gracieuse Blanche Doriel, du Palais-Royal, sur une musique claire et descriptive de M. A. Banès; *Une consigne... c'est une consigne*, opérette de M. Elheni, dans laquelle M<sup>lle</sup> Colbert, du Vaudeville, a prestement enlevé le rôle de Néva Bamboche; *Little Baticé*

où l'on a applaudi la fantaisie de Louise Balthy et le comique de MM. Le Gallo et Garnier; enfin, un divertissement Louis XV terminé par une farandole des plus animées.

On a dansé au son des orchestres Cressonnois et Damaré jusqu'au moment où, véritable tour de force, plus de sept cents invités trouvaient place à un souper servi par petites tables.

Les danses ont recommencé ensuite pour ne finir qu'au jour.

Le Cercle des Capucines vient de louer deux étages du bel immeuble qu'il occupe sur le boulevard pour y installer des salles d'armes, des salons de conversation et des chambres où pourront résider, pendant leur séjour à Paris, les membres du Cercle habitant la province et l'étranger. C'est une heureuse idée. Nous aurons enfin, à Paris, un Cercle sur le modèle de ceux de New-York.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Cabinet de M<sup>e</sup> Suffren REYMOND, avocat à Monaco villa de Millo, à la Condamine

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

APRÈS SURENCHÈRE

Il sera procédé le *vendredi six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à neuf heures du matin*, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur :

D'UNE VILLA DÉNOMMÉE

### VILLA PHILIPPE

située à Monaco, circonscription de Monte Carlo, quartier de la Rousse, route de Menton, tenant du côté nord à la route de Menton, du côté ouest à la propriété Maurel, du côté sud à la propriété de monsieur Louis Laurens et du côté est à un passage accédant aux propriétés Laurens et Skarzynski.

Cette villa est élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

La façade principale, au nord, est percée au rez-de-chaussée d'une porte d'entrée au milieu, à laquelle on accède par quatre marches et de deux fenêtres, et chaque étage de trois fenêtres.

La façade ouest est percée de deux fenêtres par étage, et de deux fenêtres au rez-de-chaussée; sur ces six fenêtres trois sont avec persiennes et trois avec glace sans teint; une porte existe au sous-sol.

La façade, au midi, a une terrasse avec véranda; on accède à cette terrasse par un escalier partant du côté ouest; ladite façade est percée au rez-de-chaussée et de deux fenêtres, et à chaque étage de trois fenêtres.

La façade est percée de deux fenêtres au rez-de-chaussée et de deux fenêtres à chaque étage.

Ladite villa est entourée d'un jardin, notamment au midi; ledit jardin est complanté d'arbustes, arbres (palmiers et autres), d'arbres fruitiers, tels que orangers, citronniers et néfliers.

Une allée d'environ un mètre cinquante centimètres de largeur donne accès à ce jardin, par un portail en fer s'ouvrant de la route de Menton, partie nord-ouest.

Un autre portail en fer existe sur la façade principale, au nord, en face la porte d'entrée de la villa, sur la route de Menton.

Ledit immeuble est clôturé: au midi par un grand mur; à l'ouest par une barrière, à l'est par un petit mur surmonté d'une palissade et au nord par une grille en fer.

Ladite villa a été saisie à la requête du sieur Léon BRÉSANI, entrepreneur de peinture, demeurant à Monaco, ayant pour avocat M<sup>e</sup> REYMOND, demeurant à Monaco, villa de Millo, à la Condamine, sur la dame Blanche-Victorine-Marie, veuve du sieur Ferdinand-Hippolyte PHILIPPE, rentière, demeurant à Paris, et sur le sieur Ferdinand ou Fernand PHILIPPE, fils de la précédente, représentant de commerce, demeurant à Paris, auxquels ladite villa appartient indivisément.

Par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du vingt-neuf mars dernier, enregistré, ladite villa a été adjugée au sieur Léon BARIQUAND, propriétaire à Monaco, moyennant le prix de *quarante-six mille deux cents francs*; mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur Adrien BOILEAU, avocat, demeu-

rant à Paris, suivant acte du Greffe en date du six avril courant, enregistré, et dûment dénoncé aux intéressés par exploit de TOBON, huissier à Monaco, du neuf avril courant, enregistré.

En conséquence, il sera, à la requête du sieur Léon BRÉSANI, procédé à la nouvelle adjudication de ladite villa sur la mise à prix, fixée par le surenchérisseur, de cinquante-quatre mille quarante francs, outre les charges, ci ..... 54,040 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Suffren REYMOND.

**EXTRAIT**

délivré en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction Criminelle

Par arrêt en date du vingt et un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré ;

Le nommé CAMPORA Barthélemy, fils de Jacques et de Traversa Madeleine, né à Gènes (Italie), le quatorze novembre mil huit cent cinquante et un, commerçant, demeurant en dernier lieu à Monaco ;

Déclaré coupable de banqueroute frauduleuse, a été condamné, en vertu des articles 561, Code de Commerce, et 400 du Code Pénal, par contumace, à la peine de cinq années de réclusion et aux frais.

Monaco, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général,

Vu au Parquet : Le Greffier en Chef,

Pour l'Avocat Général, RAYBAUDI.

Le Substitut,

J.-B. MARESCAL.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
7, rue du Millieu, 7

**VENTE VOLONTAIRE**

Le jeudi 28 avril courant, à 2 heures du soir, au rez-de-chaussée de la villa Les Myrtes, sise rue des Monégghetti, à la Condamine, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers consistant en armoire à linge, glaces, chaises, fauteuils, bibliothèque, tables, vaisselle, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

**AVIS**

**A VENDRE** un fonds de commerce réunissant : Une Epicerie Parisienne avec grande boucherie et charcuterie fine, le tout luxueusement installé, — situé au centre de Monte Carlo, situation unique, — d'un rapport assuré.

S'adresser à M. Cioco, Syndic de la faillite MASSA, à Monaco.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 18 au 24 avril 1898

Destination	Nom du navire	Capitaine	Statut
CANNES	Emile-Soulacroup	c. Mauffret	passagers.
MENTON	yacht à vap. Chrysalis	angl. c. Kidby	sur lest.
ID.	yacht à vap. Matador	angl. c. Knox	id.
BASTIA	yacht à vap. Isolair	angl. c. Whitebread	id.
GÈNES	yacht à vap. Ariès	angl. c. Corkirell	id.
MENTON	yacht à vap. Highwayman	angl. c. Garnett	id.
GÈNES	y. à voiles. Walkyrie	fr. c. Oneglio	id.
NICE	yacht à vap. Arturus	améric. c. Davis	id.
MENTON	y. à vap. Hiawatha	angl. c. Knox	id.
NICE	chaland. Pertinax	fr. c. Frabon	houille.
CANNES	b. Monte Carlo	fr. c. Ferrero	sable.
ID.	b. Louise	fr. c. Garel	id.
ID.	b. Fortune	fr. c. Roux	id.
ID.	b. Indus	fr. c. Tassis	id.

Départs du 18 au 24 avril

Destination	Nom du navire	Capitaine	Statut
CANNES	vap. Emile-Soulacroup	c. Mauffret	passagers.
NICE	y. à voiles. Walkyrie	fr. c. Oneglio	sur lest.
A LA MER	y. à vap. Hiawatha	angl. c. Knox	id.
ID.	y. à vap. Highwayman	angl. c. Garnett	id.
ID.	y. à vap. Chrysalis	angl. c. Kidby	id.
ID.	y. à vap. Matador	angl. c. Knox	id.
CANNES	b. Indus	fr. c. Tassis	sur lest.
ID.	b. Monte Carlo	fr. c. Ferrero	id.
ID.	b. Louise	fr. c. Garel	id.
ID.	b. Fortune	fr. c. Roux	id.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

A l'occasion de l'Exposition Générale Italienne qui aura lieu à Turin, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre 1898, il sera délivré, du 25 avril au 31 octobre inclus :

1<sup>o</sup> Par toutes les gares des réseaux de l'Est et de l'Administration des Chemins de fer de l'Etat ainsi que par les principales gares du réseau d'Orléans, des billets directs d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> classe pour Modane conjointement avec des billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe de Modane à Turin ;

2<sup>o</sup> Par toutes les gares du réseau du Nord, des billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour Paris-Nord conjointement avec des billets d'aller et retour « Paris-P. L. M.-Modane » et « Modane-Turin ».

3<sup>o</sup> Par toutes les gares du réseau P. L. M. et par les principales gares du réseau du Midi, des billets directs d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour Modane ou Vintimille conjointement avec des billets d'aller et retour de Modane ou de Vintimille à Turin.

Les prix des billets d'aller et retour pour Modane ou Vintimille seront établis d'après le barème du Tarif spécial (G. V.) N<sup>o</sup> 2 de chaque Compagnie.

La durée de validité des billets sera fixée à 30 jours. Elle ne sera susceptible d'aucune prolongation.

**PARIS TOUT ENTIER**

Paris, ville de tous les rêves et de toutes les fêtes, capitale des arts et des lettres, palais de luxe, atelier du travail, Paris avec ses gloires, Paris avec ses trésors, Paris tout entier s'offre aujourd'hui à vous, pour 3 fr. 75, dans un volume de 1.560 pages, qui vient de paraître sous le titre de : *Paris-Hachette* !

Cette publication unique, miracle de typographie et de bon marché, est illustrée de 800 portraits, et de 125 vues d'édifices, de 67 plans et graphiques, de 27 statistiques pittoresques, en tout plus de 1 000 gravures, qui font passer sous les yeux du lecteur, comme en un merveilleux cinématographe, tout le Paris de 1898.

Dans ce livre rédigé par les collaborateurs de l'*Almanach Hachette*, le cerveau, le cœur et le ventre de la grande capitale, tous les organes les plus délicats, les plus simples et les plus puissants, tous les rouages de ce corps énorme sont démontés, expliqués, décrits, classés, étiquetés. C'est le Dictionnaire de Paris, le miroir de Paris, le vrai guide du Parisien et de l'étranger, le livre le plus substantiel, le plus important, le plus utile sur Paris.

Tous les renseignements qu'on y trouve répondent à des questions d'utilité pratique touchant les professions, les carrières, les industries (le temps d'apprentissage, les frais d'étude, etc.) ; et il n'est pas jusqu'aux 100,000 adresses que donne *Paris-Hachette*, qui ne soient une source précieuse d'informations pour ceux qui vivent loin de Paris.

Toutes les industries, tous les métiers sont expliqués par de courtes et substantielles notices, de manière à renseigner exactement tous ceux qui ne peuvent faire eux-mêmes leur enquête.

Avant d'arriver à Paris, tout provincial et tout étranger devra consulter le *Paris-Hachette* (8,000 articles), s'il veut économiser son temps et son argent.

**M<sup>me</sup> Antoinette MASINO**

SAGE-FEMME DE 1<sup>re</sup> CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1<sup>er</sup> CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tous faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de Chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
18	746.8	749.6	751.1	742.1	752.4	14.0	15.2	16.1	14.8	13.2	78	S O faible	Couvert, pluie
19	759.2	760.0	760.2	760.5	760.9	13.5	15.3	18.0	15.9	13.4	69	—	Beau
20	759.9	759.3	759.0	758.8	759.1	13.8	16.2	17.5	16.8	15.0	71	—	Nuageux
21	757.1	756.8	756.0	755.1	755.3	15.6	17.8	15.2	15.3	14.5	70	—	Couvert, pluie
22	752.9	752.1	751.2	751.0	750.8	14.5	15.2	15.1	14.6	14.0	83	—	id.
23	750.3	751.1	751.3	752.0	753.0	15.2	18.0	16.8	15.1	14.0	85	—	Variable, pluie
24	756.0	756.9	757.0	757.0	757.5	15.3	10.9	19.7	16.1	15.2	79	—	Beau
DATES		18	19	20	21	22	23	24					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	16.2	19.9	18.8	18.2	16.2	18.1	20.9			Pluie tombée: 12 <sup>mm</sup> 3	
		Minima	10.1	12.5	11.9	13.4	13.8	13.0	13.5				

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les célébrités médicales. Soulagement immédiat. CIGARES GICQUEL. Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898